



PROTOCOLE SANITAIRE

Pour limiter, éviter la propagation du virus, pour protéger les salariés, les prestataires et les adhérents, nous mettons en place le protocole sanitaire détaillé ci-dessous.

Les adhérents engagent leur responsabilité sur l'application stricte du protocole sanitaire transmis par l'association.

Soyons vigilants ensemble pour le bon déroulement et le maintien de nos activités.

1) Règles générales :

- A partir de 11 ans, port du masque obligatoire dans les parties communes et respect des mesures barrières.
- Désinfection des mains au gel hydro alcoolique à l'entrée.
- Aération et désinfection des points de contact des salles entre chaque cours.
- Port du masque obligatoire pour l'intervenant pour toutes les disciplines si une zone sécurisée n'est pas possible.
- Feuille présentielle obligatoire, pour faciliter la recherche de personnes en cas de contamination.
- Des toilettes réservées au personnel et d'autres réservées au public sont identifiées, merci de respecter l'affichage.

2) Sens de circulation :

- a) Respect des sens de circulation à l'intérieur du Centre afin d'éviter le plus possible des croisements de personnes. Un fléchage au sol et des affichettes vous indiquent le sens à respecter.

b) ENTRÉE/SORTIE :

- **Au niveau du Centre social**, 1 entrée et 1 sortie du public sont identifiées par affichage.
- **Au niveau de l'espace Michèle-Papin**, 1 seul point d'entrée et de sortie, merci d'éviter les croisements.